

Conseil communal du 27 janvier 2021 | Circulation Parc de Genval

Je souhaite revenir sur la question posée au Conseil communal du 25 novembre concernant la circulation dans le quartier du Parc à Genval

C'est la raison pour laquelle, en ma qualité de seul mandataire du quartier du Parc, je me fais ce soir le porte-parole des riverains pour attirer, une fois encore, votre attention sur la longue période d'essai de circulation (cinq mois) dans ce quartier.

L'échevin a reconnu que la période actuelle n'est pas idéale vu la COVID et l'impact que le travail à domicile a sur la densité du trafic. Par ailleurs, il précise aussi que si des problèmes majeurs devaient surgir, « on adapterait en cours de route » et donc sans attendre la fin de la période d'essai de cinq mois.

Je souhaite dès lors attirer votre attention sur les problèmes qui se posent depuis maintenant deux mois.

- les risques d'accidents et des dangers dus au changement des sens de circulation et des croisements inutiles et l'insécurité des piétons et cyclistes...
- la déviation du trafic n'a pas d'impact sur la vitesse que du contraire, la mise à sens unique et la largeur des avenues encouragent la vitesse.
- C'est par dizaines que chaque jours les véhicules empruntent les sens interdits.
- Conscients que les routes sont mises à sens unique et certains conducteurs prennent les ronds-points à contre sens....
- Le vendredi 15 janvier, il a fallu faire à la police pour dégager un camion coincé au rond-point « Léopold II », un point de passage obligé pour toute la circulation du quartier. Le poids lourd était totalement coincé sans plus pouvoir se dégager et sans créer de dégâts. Et bloquait absolument tout le quartier dans les deux sens. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour créer un important embouteillage. (klaxon ; énervements ; demi-tour et passage par les sens uniques était une obligation !!
- Au moins deux véhicules ont renversé des barrières NADAR
- D'autres dégâts peuvent encore être constatés (piquets arrachés, square endommagé...).

Je vous demande explicitement de bien vouloir prendre la décision de mettre fin à cet essai et de remettre le dossier à l'étude.

Etienne Dubuisson